

REUNION DE BUREAU

Après avoir été légalement convoqué, le Bureau du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande s'est réuni le Lundi 6 mars 2023 à 17 heures 30 dans les locaux de la Maison du Parc à Notre Dame de Bliquetuit sous la présidence de Jacques CHARRON.

Etaient présent(e)s, excusé(e)s, ou avaient donné un pouvoir

Structure	Nom	Statut	Présent(e)		Excusé(e)	Pouvoir
			Votant	Non votant		
REGION NORMANDIE	Virginie CAROLO-LUTROT	Titulaire			X	
	Jean DELALANDRE	Titulaire	X			
	Clotilde EUDIER	Titulaire			X	
	Pascal HOUBRON	Titulaire			X	
	Agnès LALOI	Titulaire			X	
DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME	Bertrand BELLANGER	Titulaire				Pouvoir donné à D. Terrier
	Brigitte MANZANARES	Titulaire				Pouvoir donné à Jean Delalandre
	Didier TERRIER	Titulaire	X			
	Patricia RENOUE	Suppléante			X	
DEPARTEMENT DE L'EURE	Sylvain BONENFANT	Titulaire			X	
	Nicolas GAVARD- GONGALLUD	Titulaire			X	
	Marie TAMARELLE- VERHAEGHE	Suppléante			X	
Caux Seine Agglo	Bastien CORITON	Titulaire				Pouvoir donné à Julien Delalandre
Métropole Rouen Normandie	Julien DELALANDRE	Titulaire	X			
CC Pays de Honfleur- Beuzeville	Martine HOUSSAYE	Titulaire			X	
CC Pont-Audemer Val de Risle	Philippe MARIE	Suppléant			X	
CU Le Havre Seine Métropole	Cyriaque LETHUILLIER	Suppléant			X	
Communes de Seine-Maritime	Jacques CHARRON	Titulaire	X			
	Marie-Claude BEAUFILS	Titulaire			X	

Seine-Maritime
 Allouville-Bellefosse
 Anneville-Ambourville
 Anquetierville
 Auzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Himont
 Canleau
 Caudebec-en-Caux
 Duclair
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Heurteville
 Jumièges
 La Bouille
 La Cerlangue
 La Mailletaye-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Louvetot
 Maulévrier-sainte-Certrude
 Mauny
 Norville
 Notre Dame de Bliquetuit
 Petiville
 Quevillon
 Sausis
 Saint-Arnoult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-Monts
 Saint-Clément-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Ellefan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haye
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wandrille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Cable
 Touffreville-la-Corbeline
 Triqueville
 Valleville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Eure
 Aizier
 Barneville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouquillon
 Botmeville
 Caumont
 Conteville
 Corneville-sur-Risle
 Etreville
 Foulbec
 Fourmetot
 Hauville
 Honguemare-Guénouville
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 Le Lardin
 Marais-Vernier
 Pont-Audemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Routot
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
 Saint-Mards-de-Blacerville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Grimbouville
 Saint-Thurin
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Tocqueville
 Toutainville
 Trouville-la-Haule
 Vieux-Port

Commune associée
 Sandouville

Envoyé en préfecture le 22/03/2023

Reçu en préfecture le 22/03/2023

Affiché le

ID : 076-257602847-20230306-202303016AT-DE

Seine-Maritime
 Alouville-Bellefosse
 Angevillers-Ambourville
 Anqueterville
 Auzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Himont
 Cantelieu
 Caudebec-en-Caux
 Duclair
 Hautot-sur-Seine
 Hénouville
 Heurteville
 Jumièges
 La Bouille
 La Crotte
 La Moissonnière-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Louvetot
 Maulévrier-sainte-Georgette
 Mauny
 Norville
 Notre-Dame-de-Bliquetuit
 Petiville
 Quevillon
 Sahurs
 Saint-Arnoult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherelle
 Saint-Maurice-d'Éclan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Pierre
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wandrille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Corbeline
 Triqueville
 Valleville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

	Françoise DENIAU	Titulaire	x			
	Marc MIGRAINE	Titulaire		x		
	Annic DESSAUX	Suppléante	x			
	Didier FERAY	Suppléant	x			
	Sandrine LEMOINE	Suppléante			x	
	Gérard LEVILLAIN	Suppléant			x	
Communes de l'Eure	Gwendoline PRESLES	Titulaire	x			
	Thierry LECOMTE	Titulaire	x			
	Jean-Michel MAUPIN	Suppléant		x		
	Maryline LOUVEL	Suppléante		x		

Autres personnes présentes ou excusées

Structure	Nom	Fonction	Présent(e)	Excusé(e)
PnrBSN	Laurence DERVAUX	DGS	x	
	Mathilde ALLARD	Responsable du pôle transition économique	x	
	Fabienne COLLINEAU	Responsable du pôle administration et mutualisation	x	
	Catherine DELANNOY	Responsable du pôle aménagement du territoire	x	
	Marine VANOT	Responsable du pôle éducation et culture	x	
	Malika MOUDA	Secrétaire de direction	x	
	Guillaume AUBIN	Responsable de l'unité communication et accueil	x	
	Julien CHESNEL	Chargé de mission bois et forêt		
	Florian ROZANSKA	Responsable par intérim du pôle eau et biodiversité	x	
DREAL Normandie	Hélène REGNOUARD	Responsable de la mission Estuaire de la Seine		x
Caux Seine Agglo	Didier PERALTA	Délégué « révision de charte »		x

Commune associée
 Sandouville

Seine-Maritime
 Allouville-Bellefleur
 Anneville-Ambourville
 Anqueterville
 Auzebois
 Bardouville
 Barville-sur-Seine
 Bois-Hiront
 Cantelau
 Caudebec-en-Caux
 Duclair
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Heurteville
 Jumièges
 La Bouille
 La Cerlangue
 La Malleraye-sur-Seine
 La Mesnî-sous-Jumièges
 Le Trait
 Louvetot
 Maulévrier-sainte-Georgette
 Mauny
 Norville
 Notre Dame de Bliquetuit
 Petiville
 Quevillon
 Sahurs
 Saint-Anoult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sous-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Eléan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taillie
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wendeville-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Côte
 Touffreville-la-Cobeline
 Tréquerville
 Valléeville-la-Rue
 Vieuxquief
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Date de convocation	27/02/2023
Nombre en exercice	19
Nombre de présents	12
Dont nombre de pouvoirs	3
Nombre de votants pour	12
Nombre de votants contre	0
Nombre d'abstentions	0
Date d'affichage	

N° 2023-03-016/AT

Ambition 3	Tisser des liens entre les habitants et leur territoire
Objectif Stratégique 3.1.	Développer la connaissance du territoire et mieux la diffuser
Objectif Opérationnel 3.1.1.	Développer la connaissance du territoire
Analytique	

AVENANT N° 2 à la convention financière entre le Parc, le CAUE76 et le Cen N

Eure
 Aizier
 Bainsville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouquehan
 Boumerville
 Caumont
 Conteville
 Corneville-sur-Risle
 Etredie
 Fouillec
 Fourmetot
 Haurville
 Honguemare-Guénouville
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 Le Landin
 Marais-Vernier
 Pont-Audemer
 Cailleville-sur-Seine
 Routot
 Saint-Aubin-sur-Orlébeuf
 Saint-Nicolas-de-Blaqueville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Grimbouville
 Saint-Thurin
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Tocqueville
 Toussainville
 Trouville-la-Haule
 Vieux-Port

Vu la charte du Parc 2013-2028 ;

Vu le contrat de Parc 2018 – 2020 ;

Vu la délibération n°2018-11-135 créant le partenariat tripartite de l'OPP Vallée de Seine entre le Parc, le CAUE76 et le Cen N ;

Vu la délibération n° 2019-05-036 modifiant la convention de partenariat par un avenant n°1 en associant le Centre Photographique de Rouen Normandie ;

Vu la délibération N° 2019-05-037 du 6 mai 2019 validant la convention financière 2019-2021 pour le fonctionnement de l'OPP entre le Parc, le CAUE76, le Cen N et le Centre photographique Rouen Normandie ;

Vu la délibération n°2021-06-074/2021 modifiant la convention financière du 06/05/2019 par un avenant n°1 concernant les montants des années 2020 et 2021 ;

Vu la délibération n°2022-09-087 modifiant la convention de partenariat de novembre 2018 par un avenant n°2 retirant le Centre Photographique Rouen Normandie au 31/12/2020 et intégrant le CAUE 27 ;

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Seine-Maritime (CAUE76), le Conservatoire d'espaces naturels Normandie, le Centre photographique Rouen Normandie et le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande ont posé dès 2018 les premiers éléments de l'Observatoire Photographique des paysages de la Vallée de la Seine.

Des subventions ont été sollicitées auprès du Fond National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (FNADT). La répartition budgétaire prévisionnelle a été actée par conventionnement.

Commune associée
 Sandouville



- Seine-Normandie**
 Allouville-Bellefosse
 Anville-Ambourville
 Anquetierville
 Auzébois
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Himont
 Cantefeu
 Caudebec-en-Caux
 Dacq
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Hauteauville
 Junyèges
 La Bouille
 La Cerlangue
 La Mailletaye-sur-Seine
 Le Mesn I-sous-Junyèges
 Le Trait
 Louvelot
 Maulévrier-sainte-Gertrude
 Mouty
 Naville
 Notre-Dame-de-Bliquetuit
 Pétiville
 Quevillon
 Saburs
 Saint-Arnoult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Elefan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taite
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Mannville
 Saint-Vigor-d'Ymerville
 Saint-Wandrille-Rançon
 Tancarville
 Touffleville-la-Câble
 Touffleville-la-Corbeline
 Triqueville
 Valleville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

- Eure**
 Aizier
 Banneville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouquelon
 Bouneville
 Caumont
 Conteville
 Corneville-sur-Risle
 Ebreville
 Foulbec
 Fourmetot
 Haurville
 Honguemare-Guérouville
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 Le Lardin
 Marais-Vernier
 Pont-Audemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Reclot
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
 Saint-Mards-de-Biacarville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roque
 Saint-Surpice-de-Grimbouville
 Saint-Thurin
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Toqueville
 Toutainville
 Trouville-la-Haie
 Vieux-Port

- Commune associée**
 Sandouville

Le dossier Fnadt n°14187 a été clôturé et les dépenses réalisées et justifiées. Il s'agit dans cet avenant de valider le budget définitif et la répartition des montants définitifs entre les partenaires.

Une nouvelle subvention a également été sollicitée auprès de la Région Normandie faisant l'objet d'une convention bilatérale n°21507415 PNR/Région Normandie. Cet avenant vise également à valider la répartition budgétaire prévisionnelle de cette nouvelle enveloppe.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE BUREAU DU SYNDICAT MIXTE :

- accepte l'avenant n°2 à la convention financière ;
- autorise le Président du Parc à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Approuvée par le Bureau du Syndicat Mixte du PnrBSN, le 6 mars 2023



Jacques CHARRON
Président

CHAPITRE BUDGETAIRE	DEPENS	RECETTE
	ES	S
	C/	C/